

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 28 MARS 2012

Présents : BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, LAMPLE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, BAREILLE, Mme CABELLO, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u> :	Jean-Michel IDOIBE	à	Annie REBOLLE
	Philippe GARROTE	à	Marie-Lyse GASTON
	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE	à	Eliane YTHIER
	Fabien REICHERT	à	Patrick MAILLET
	Jean-Marie GINIEIS	à	Dominique QUEHEILLE
	Nathalie REGUEIRO	à	Véronique PEBEYRE

<u>Suppléants</u> :	Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Annie REBOLLE	suppléante de	Didier LOUSTAU
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Georgette SALHI	suppléante de	Yves TOURAINÉ

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard FRECHOU, Gérard LEPRETRE, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 120328-12-ADM

CONTRAT DE PAYS - AVENANT

M. UTHURRY précise qu'en 2010, le Contrat de Pays entre la Région et le Syndicat Mixte du Pays d'Oloron Haut Béarn a été validé par le Conseil Régional d'Aquitaine. La signature officielle est intervenue le 17 février 2011.

Le Conseil Communautaire avait délibéré pour inscrire les projets de la CCPO lors de la séance du 12 octobre 2010.

A l'époque, il avait été prévu un point à mi-parcours et la possibilité de faire un avenant pour ajuster ce contrat à la réalité du développement du territoire et notamment des communautés de communes. De plus, le contrat a été prolongé d'un an et va jusqu'en 2013.

Depuis, notre demande a évolué avec des opérations réalisées ou en cours, modifiées, abandonnées et d'autres nouvelles.

Ainsi les actions CCPO qui feront l'objet de l'avenant sont les suivantes.

AXE ECONOMIQUE

- Opération Urbaine Collective (opération prévue par avenant)

- Coût (1^{ère} tranche) : 1 289 197 €
- Financements : pas de lisibilité
- Extension du Parc d'activité du Gabarn et équipement très Haut Débit (modification du montant de l'opération). :
 - Nouveau coût estimé de l'opération : 2 230 000 € HT
 - Financements attendus : CG64 : 150 000 €; DETR acquis : 105 000 €; CRA : à déterminer
- Pépinière d'entreprises (modification de l'opération).
 - Nouveau coût : 1 313 125 € HT
 - Financements attendus : CG64 : 200 000 €; FEADER : 200 000 €; CRA : 262 400 €; DETR acquis : 80 000 €; SANOFI acquis: 100 000 €
- Requalification du Parc d'Activités du Camou existant et extension (modification de l'opération).
 - Nouveau coût estimé : 1 200 000 € HT
 - Financements attendus : CG64 en attente des nouveaux règlements d'intervention; CRA : à déterminer
- Requalification des Parcs d'activités (aménagement paysagers, eaux pluviales, fibre optique...; opération pour mémoire ; maîtrise d'ouvrage et coûts à déterminer suite à l'étude 2012)
- Bâtiment relais (en attente de la définition du portage ; nouveau projet).
 - Coût : 8 000 000 € HT
 - Financements attendus : CG64 : en attente du nouveau règlement
- Création d'une unité de découpe et de conditionnement (opération prévue par avenant)
 - Coût : 680 000 € HT
 - Financements attendus : CG64 et CRA : 200 000 € max

Les opérations centre de collecte et extension du PA des Tembous sont en cours ou achevées.

AXE SERVICES A LA PERSONNE

- Culture
 - Création du réseau de lecture publique (aménagement des points- lecture et des bibliothèques-relais sur le territoire – 1^{ère} phase ; modification du calendrier)
 - Coût : 80 000.00 € HT
 - Financements attendus : CG64 : à déterminer
 - Achat de matériel itinérant pour les spectacles délocalisés (nouvelle opération)
 - Coût : 200 000 € HT
 - Financements attendus : CG64 : à déterminer
- TIC
 - Système de base de données et accès internet. Coût : 200 000 € HT (projet abandonné)
- Patrimoine :
 - Mise en réseau des sites thématiques (opération pour mémoire ; maîtrise d'ouvrage et coûts à déterminer suite à l'étude 2012)

Les opérations animation lecture publique, CIAP et création de l'atelier de marionnettes sont en cours.

AXE HABITAT :

- Charte architecturale et paysagère (modification de l'opération dans le cadre de PAH, du montant et du calendrier)
 - Coût : 150 000 € TTC
 - Financements attendus : à déterminer

Les opérations CCPO feront l'objet de dossiers déposés individuellement et ainsi par voie de conséquence, de délibérations du Conseil Communautaire avec inscription au budget soit de fonctionnement, soit d'investissement.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- **VALIDE** le contenu de l'avenant du Contrat de Pays 2008 - 2013
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires pour la signature de l'avenant du Contrat de Pays.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 28 mars 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT